

Libération immédiate des enfants et de tous les prisonniers palestiniens

17 avril 2020



Les prisonniers palestiniens pris entre la politique arbitraire d'occupation et les menaces sanitaires du Covid 19

Libération immédiate des enfants et de tous les prisonniers palestiniens

Journée internationale des prisonniers politiques, le 17 avril 2020

Alors que nous commémorons la Journée des prisonniers palestiniens, cette année les prisonniers palestiniens sont confrontés à une menace supplémentaire en raison de l'épidémie coronavirus (COVID-19) qui touche aujourd'hui les prisons et les centres de détention israéliens. Cette situation inhumaine et catastrophique met la vie des prisonniers en danger grave et imminent face au refus de l'occupant israélien

de prendre les mesures sanitaires nécessaires pour leur protection. Malgré les demandes urgentes des organisations internationales et palestiniennes, rappelant à l'occupant l'obligation d'assurer la protection des prisonniers palestiniens en application des conventions internationales humanitaires et de défense des droits humains. Au lieu de cela, les détentions et les arrestations arbitraires massives, élément essentiel de l'occupation militaire prolongée par Israël et des violations généralisées et systématiques des droits humains contre le peuple palestinien, se sont poursuivies pendant la pandémie.

Selon les statistiques d'Addameer, le nombre de prisonniers palestiniens sous l'occupation israélienne a atteint environ 5000 en avril 2020. Ce nombre comprenait également 432 détenus administratifs, 41 femmes, 7 députés et 183 enfants, dont 20 de moins de 16 ans.

Les conditions de détention rendent les prisons israéliennes dangereuses pendant l'épidémie de COVID-19 et aggravent la vulnérabilité des prisonniers palestiniens, avec des centaines de personnes actuellement détenues souffrant de maladies chroniques qui ne sont pas traitées. Malgré la pandémie, les forces d'occupation israéliennes continuent d'arrêter régulièrement des Palestiniens dans leurs maisons en Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, et de les mettre immédiatement en quarantaine. En effet, depuis le début de l'état d'urgence en raison de la COVID-19 en mars, les forces d'occupation israéliennes ont arrêté 357 Palestiniens, dont 48 enfants et 4 femmes.

En conséquence, les détenus sont privés des visites d'avocats et de leurs familles. Dans cette situation, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est la seule entité autorisée à communiquer directement et à rendre visite à des prisonniers palestiniens.

Par ailleurs, les enfants et mineurs palestiniens emprisonnés par l'occupation israélienne vivent dans une grande promiscuité, souvent dans des conditions sanitaires compromises, avec un accès limité aux ressources pour maintenir des routines d'hygiène minimales.

Nous exigeons la libération immédiate de tous les prisonniers palestiniens et en premier lieu des 183 enfants. Nous demandons à la France et à l'Union Européenne de faire la pression sur le gouvernement israélien afin qu'il respecte le droit international, le droit humanitaire international et la convention internationale des droits de l'enfants.

[Voir le site de la campagne](#)

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [S'informer](#) > [Actualités](#) >

• Adresse de cet article :
<https://stopcolonies.fr/Liberation-immEDIATE-des-enfants-et-de-tous-les-prisonniers-palestiniens>